

PAR COURRIEL

Réf : 19.20-02

Le 18 octobre 2019

**Objet : Décision concernant votre demande d'accès à l'information**

En réponse à votre demande d'accès datée du 1<sup>er</sup> octobre 2019, vous trouverez ici-bas les informations concernant la rémunération et les avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés du Musée d'art contemporain de Montréal pour les années 2015-2016 et 2019-2020.

	<b>Salaires au 1er avril 2015</b>	<b>Salaires au 1er avril 2019</b>
John Zeppetelli	168 129,00 \$	186 301,00 \$
Yves Théoret	125 000,00 \$	134 646,00 \$
Anne-Marie Barnard	113 322,00 \$	121 388,00 \$
Monique Bernier	104 902,00 \$	117 546,00 \$
Lesley Johnstone	89 690,00 \$	103 579,00 \$

<b>Avantages sociaux</b>		
	<b>Part year</b>	<b>Part year</b>
Assurance médicaments	40 %	40 %
Assurance salaire court terme	100 %	100 %
Assurance salaire long terme	100 %	100 %
Fond de pension RRPE	14,38 %	12,82 %

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2,1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette demande auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, \_\_\_\_\_, nos salutations distinguées.

*ORIGINAL SIGNÉ*

Anne-Marie Zeppetelli  
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels  
Gestionnaire des collections et des ressources documentaires  
Musée d'art contemporain de Montréal

p. j. Avis de recours en révision